



DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE SENLIS
CANTON DE NANTEUIL LE HAUDOUIN
MAIRIE D'ORMOY-VILLERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 mars 2025

Délibération N°09/03.2025

Date de convocation :
10/03/2025

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le 19 mars, à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 mars 2025, s'est réuni à ORMOY-VILLERS en séance publique sous la présidence de M. Pascal ETAIN, Maire.

Étaient présents : Messieurs ETAIN, CHAMARD, MONTGILLARD, JOLLET, MORELLON (*arrivé à 19h43*), KIEPFERLÉ, et Mesdames PLASMANS, TOUPET, MARTINS DOS SANTOS, PERROT, AGOGUÉ.

Formant la totalité des membres en exercice,

**Affichage de la liste des
Délibérations :**
26/03/2025

Mme Claudine AGOGUÉ est désignée secrétaire de séance.

Objet : Budget primitif 2025 - Budget assainissement

L'adjointe au Maire, Chargée des finances propose de détailler l'ensemble des prévisions budgétaires d'exploitation par chapitre en dépenses et recettes, puis en investissement. Ces chiffres ont été présentés en amont aux conseillers municipaux après validation de la commission Finances

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la nomenclature M49,

Vu le projet de budget primitif 2025- budget assainissement, validé par la commission finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants,

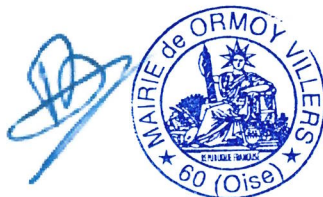
- **APPROUVE** le budget primitif 2025 budget assainissement présenté comme suit :

BP 2025 > Assainissement		
	DEPENSES	RECETTES
Exploitation	201 705,71 €	201 705,71 €
Investissement	171 175,57 €	171 175,57 €

OrmoY-Villers, le 25/03/2025

Le secrétaire de séance,
Claudine AGOGUÉ

Le Maire,
Pascal ETAIN



Certifié exécutoire par le Maire :

- Compte tenu de sa transmission au représentant de l'Etat
- Et de sa publication sur le site internet communal le **25/03/2025**